

SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 56
Membres absents : 22
Procurations : 12

Séance du 13 novembre 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 13 du mois de novembre, à 18 h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Date de convocation : 07/11/2024
Date de transmission : 18/11/2024
Date de mise en ligne : 20/11/2024

Présents :

M. ADRIAN Daniel, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, Mme MUTH Sandra, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, M. STRICH Vincent, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

Mme BACH Céline (pouvoir à M. ROUDAIRE Joël), M. BACHMANN Florian (pouvoir à Mme GERTEIS Stéphanie), M. CAPON Patrick (pouvoir à M. KANNENGIESER Bernard), Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. DELMOND Max (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. ECKES Raymond), Mme HELGEN Sandrine (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard, M. MULLER Hubert (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. MUNCH Paul-Bernard, M. PILLERI Angelo, M. SCHACHER Francis (pouvoir à Mme ROSSE Christiane), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. LITZLER Thierry)

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

18^{ème} QUESTION

Attribution de subventions dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de ville du Quartier de la Gare à Saint-Louis (DELIBERATION n°2024-174)

Mme Choquet Sylvie, et MM. Knibiely Philippe et Gissy Bertrand ne prennent pas part au vote.

Le Quartier de la Gare à Saint-Louis est entré en 2014 dans le dispositif de la politique de la ville. À ce titre, il fait l'objet d'un contrat de ville qui définit les objectifs et les actions prioritaires sur lesquels ses signataires et leurs partenaires s'engagent afin d'améliorer les conditions de vie des habitants de ce quartier.

Des moyens financiers spécifiques à la politique de la ville sont mobilisés à cet effet, en complément aux dispositifs de droit commun.

Afin d'attribuer les financements de l'Etat, de Saint-Louis Agglomération (SLA) et de la Ville de Saint-Louis, un appel à projets est lancé chaque année.

Eu égard à ses compétences statutaires et ses domaines d'intervention privilégiés, SLA cible ses participations financières sur les actions relevant des thématiques suivantes :

- Le développement économique et l'emploi ;
- La formation, à visée de réussite scolaire, d'insertion professionnelle mais aussi d'intégration et de vivre-ensemble ;
- La santé ;
- L'accès à l'information et aux droits ;
- Le soutien à la parentalité ;
- L'ingénierie et les actions nécessaires à la mise en œuvre du contrat de ville.

Le bilan de l'édition 2024 de l'appel à projets s'avère fructueux avec 25 dossiers déposés représentant plus de 593 000 € investis au profit des habitants du quartier de la gare.

13 demandes de subventions ont été adressées à SLA. Elles concernent toutes la reconduction d'actions déjà menées l'an dernier.

Après instruction des dossiers, menée en concertation avec les services de l'Etat et de la Ville de Saint-Louis, la programmation financière proposée pour l'attribution des aides communautaires s'établit comme suit :

Nom du porteur de projet	Intitulé du projet	Coût du projet	Montant de la subvention communautaire
Centre Socio-Culturel de Saint-Louis	Français Langue d'Intégration	40 174 €	10 000 €
Centre Socio-Culturel de Saint-Louis	Lieu Accueil Enfant-Parent (LAEP)	75 423 €	10 000 €
Centre Socio-Culturel de Saint-Louis	Atelier bien-être	9 673 €	2 806 €
Centre Socio-Culturel de Saint-Louis	Permanences psychologiques	5 742 €	2 742 €
Centre Socio-Culturel de Saint-Louis	Animer le Conseil Citoyen	6 561 €	2 561 €
CCAS de Saint-Louis	Restauration du lien parents - enfants - soutien à la parentalité	9 347 €	1 200 €
CCAS de Saint-Louis	Soutien scolaire 2024 pour écoliers et collégiens	8 000 €	500 €

Nom du porteur de projet	Intitulé du projet	Coût du projet	Montant de la subvention communautaire
CIDFF 68	Plateforme linguistique et savoirs de base multisite	108 600 €	2 300 €
CIDFF 68	Permanence d'information juridique	14 140 €	2 300 €
Mission Locale de Saint-Louis Altkirch	Renforcement de l'accompagnement socio-professionnel des jeunes du QPV vers l'emploi	17 000 €	8 500 €
Petite Camargue Alsacienne	2024 : Vert l'extérieur du quartier	30 202 €	4 202 €
Ville de Saint-Louis	Action de médiation scolaire au sein du groupe scolaire Cigogne - Victor Hugo	19 509 €	3 607 €
Ville de Saint-Louis	Sport santé pour tous	21 800 €	2 000 €
TOTAL		366 171 €	52 718 €

Les crédits nécessaires ont été inscrits à la fonction 52 article 65748 du Budget Primitif de SLA voté le 27 mars 2024.

A noter que SLA a, par délibération en date du 27 mars 2024, accordé un financement de 7 200 € à l'ORIV pour un accompagnement dans la mise en œuvre du contrat de ville.

Le Conseil de Communauté est invité à :

- approuver l'attribution des subventions communautaires proposées ci-dessus ;
- autoriser le Président ou son représentant à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 15 novembre 2024

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

